



## **BeninCajù | Composantes Appui aux producteurs et Transformation**

### **Projet de certification biologique**

**Sélection d'un Consultant Expert en Certification biologique d'anacarde**

« Termes de Référence ».

Mars 2021



**Titre :** Sélection d'un Consultant Expert en Certification biologique d'anacarde.

**Réf :**

**Responsable de l'activité :** Farmer support Manager & Processing Manager

**Lieux :** Cotonou avec déplacements possible dans le nord du Bénin.

**Date limite de dépôt :** 30 Avril 2021

## **I. Présentation de TechnoServe**

TechnoServe, Inc. ([www.technoserve.org](http://www.technoserve.org)) est une organisation internationale à but non lucratif créée en 1968 et dédiée au développement économique dans le monde. Elle a pour mission de travailler avec des personnes dynamiques dans le monde en développement afin de mettre en place des exploitations agricoles, des entreprises et des industries compétitives.

En vue d'instaurer des solutions durables, TechnoServe aide les populations à la base de la pyramide non seulement à accroître leurs revenus, mais également à se redresser de situations difficiles en utilisant leurs nouvelles compétences et connaissances. Les bénéfices de ce type de développement se répercutent au sein des familles et des communautés, promettant un futur meilleur pour les personnes confrontées à la pauvreté.

TechnoServe travaille dans plus de 29 pays à travers l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie, en aidant des milliers d'entreprises et en transformant environ 10 millions de vies.

Mis en place et exécuté au Bénin, pour une durée de vie de 5ans, BeninCajù est un projet financé par le Ministère Américain de l'Agriculture, USDA, à travers son fonds Food for Progress (FFPr). Il est mis en œuvre par TechnoServe en partenariat avec Catholic Relief Services (CRS) et les organisations locales du Bénin. BeninCajù utilise une approche sectorielle qui vise l'amélioration du secteur de l'anacarde au Bénin dans une dynamique de croissance économique plus productive, diversifiée et inclusive au profit du Bénin et de son peuple.

Pendant toute sa durée du projet, BeninCajù augmentera les rendements et les revenus pour 35.000 petits agriculteurs qui cultivent les noix, triplera la capacité nationale de transformation, catalysera le développement du marché naissant des sous-produits et mettra le secteur sur une voie de croissance et de succès. Le projet a commencé ses activités principales en Août 2016 à travers cinq composantes.

## **II. Contexte et justification de la mission**

L'Agriculture biologique est en plein essor dans le monde.

Le marché mondial du bio connaît depuis ces dernières décennies, une mutation et une croissance considérables. Le nombre d'exploitations bio recensées à l'échelle mondiale a augmenté de près de 118 000 en 2017 par rapport à 2016 (+4,3 %).<sup>1</sup>

Dans les pays africains, le développement de l'agriculture biologique soulève souvent la question de sécuriser l'alimentation d'une population en croissance rapide.

Au Bénin, 80 % des 11 millions d'habitants dépendent de l'agriculture<sup>2</sup>. La grande majorité de ces producteurs pratique toutefois une agriculture conventionnelle et de subsistance ; cultivant de petites parcelles de terre, ne disposant pas d'infrastructures ou de moyens pour contrer les aléas climatiques et les mauvaises récoltes, percevant des revenus bien souvent faibles.

---

<sup>1</sup> [https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/Carnet\\_MONDE\\_2019-1.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/Carnet_MONDE_2019-1.pdf)

<sup>2</sup> Source, Données Programme alimentaire mondial (PAM)

Face à cette situation, l'agriculture biologique semble être une véritable opportunité de développement dans le pays. En effet, la pratique de l'agriculture biologique permet de répondre à la forte demande d'approvisionnement en produits biologiques des pays de l'OCDE<sup>3</sup>. Elle favorise ainsi une augmentation des revenus des petits producteurs et l'amélioration de leurs conditions de vie grâce à l'obtention de primes de certification, la promotion des bonnes pratiques agricoles, la mise sur le marché de produits alimentaires de bonne qualité nutritionnelle et sanitaire.

Ainsi, à côté du coton et des autres spéculations avancées dans la production biologique au Bénin, le marché de la commercialisation des amandes de cajou biologique présente un fort potentiel. Il constitue une niche d'opportunités pour les petits producteurs et pour les acheteurs (transformateurs, exportateurs) qui recherchent activement des noix de cajou biologique sur le marché local.

Cependant, les exigences de qualité des noix sont élevées, la certification par des audits externes s'avère coûteuse et la procédure de certification pour la rentabilisation des investissements peut paraître longue.

C'est donc afin de soutenir efficacement, la création d'un marché national de cajou biologique que TechnoServe, à travers le projet BeninCajù, souhaite œuvrer doublement aux côtés des producteurs et des acheteurs dans le développement et la mise en œuvre d'un projet de certification biologique au profit de plus de 11 000 producteurs de noix de cajou.

Afin de réussir la conception, la mise en œuvre et de rendre facilement replicable ce projet, TechnoServe souhaite s'attacher les services d'un consultant expert en certification biologique de noix de cajou.

Les présents termes de références sont élaborés pour préciser les modalités de recrutement du Consultant expert.

### **III. Objectifs de la mission**

La certification biologique consiste à délivrer une autorisation de commercialisation des produits sur la filière biologique, si le système de production est conforme aux règlements d'application.

Cette autorisation passe par l'octroi d'un certificat autorisant un produit à être commercialisé sous l'appellation « issu de l'agriculture biologique » et à se référer au nom et au numéro de code de l'organisme de contrôle.

A travers le développement d'un projet de certification biologique, BeninCajù souhaite certifiée biologique, au moins 5650 Tonnes de noix de cajou d'ici 2023, avec plus de 11250 petits producteurs touchés.

De manière générale, la mission du Consultant consistera, à travailler aux côtés de l'équipe en charge de la gestion du projet Bio, afin de soutenir sa conception, sa mise en œuvre, l'atteinte des résultats et la pérennité des acquis.

Plus spécifiquement, le Consultant expert devra contribuer à :

- Définir la stratégie de mise en œuvre projet ;
- Planifier et budgétiser les activités identifiées dans la stratégie ;
- Réaliser des activités de terrain dans le cadre du processus de certification ;
- Soutenir la stratégie de sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des acheteurs ;
- Identifier et à la faciliter les relations entre les différentes parties prenantes.

---

<sup>3</sup> Organisation de Coopération et de Développement Economiques

#### **IV. Résultats attendus**

Au terme de la mission du Consultant, les résultats suivants sont attendus :

- La stratégie de mise en œuvre du projet est clairement définie ;
- Les activités devant aboutir à la certification de 5650 tonnes de noix de cajou sont identifiés, planifiées, budgétisées et mise en œuvre ;
- Les activités de terrain en vue de la certification des producteurs sont réalisées et documentées ;
- La chaîne d'approvisionnement des acheteurs partenaires est sécurisée ;
- La communication entre les différentes parties prenantes est transparente, constructive et rentable.

#### **V. Activités du Consultant**

Sous la responsabilité et en étroite collaboration avec les Responsables des composantes Farmer Support et Transformation, le/la consultant en certification biologique de noix de cajou devra conduire les activités liées :

- **Au développement du projet**

- Fournir une expertise avisée dans la définition de la stratégie du projet de certification biologique ;
- Contribuer à l'identification des activités utiles à l'atteinte des objectifs ;
- Donner des conseils avisés dans la planification et la budgétisation des activités identifiées ;
- Soutenir l'identification et faciliter les échanges avec les acheteurs partenaires et les parties prenantes.

- **A la mise en œuvre des activités du projet**

- Soutenir par des conseils avisés, le processus de demande de certification pour les producteurs ;
- Faciliter la relation avec un (ou des) organismes de certification
- Organiser et mettre en œuvre l'audit à blanc ;
- Vérifier les rapports d'inspection ;
- Contribués à la revue des documents élaborés ;
- Évaluer le rapport d'audit afin de vérifier la conformité des données recueillies, par rapport aux règles établies par les standards internationaux en termes d'agriculture biologique ;
- Contribuer à la formation des formateurs ;
- Donner des conseils avisés sur les outils et les logiciels à utiliser ;
- Organiser et réaliser en accord avec l'équipe du projet les audits bio auprès des clients conformément aux ordres de mission et au planning d'audit
- Soutenir par téléphone, par mail, en ligne et/ ou se déplacer en personne, au besoin, auprès des acheteurs et/ ou des organisations coopératives, des producteurs individuels et autres parties prenantes ;
- Donner des instructions pour la levée des non conformités et l'obtention des certificats
- Participer efficacement à la mise en œuvre des activités du projet.

- **A la surveillance des activités du projet**

- Soutenir la conduite d'évaluations de suivi afin d'obtenir et maintenir le certificat
- Contribuer à la mise au point de produits phytosanitaires naturels.

- Produire au besoin, un rapport d'évaluation des activités menées.
- Préparer et restituer des rapports d'audits complets
- Evaluer les plans de système et les actions correctives.
- Vérifier et valider l'étiquetage et la référence à l'agriculture biologique des produits.

## **VI. Livrables**

Le Consultant soumettra un rapport de mission retraçant les activités menées, les difficultés rencontrées et les recommandations à l'équipe projet. Le rapport générale est dû à la fin de la mission et transmis en version physique et/ou électronique à TechnoServe au plus tard une semaine après la fin de la mission.

Cependant des rapports mensuels seront dus et conditionneront le paiement des honoraires du Consultant.

Il sera annexé à ces différents rapports, tous les documents et/ ou outils que le Consultant aura élaborés courant le mois concerné.

Les contenus et copies du matériel utilisé au cours de la mission seront mis à la disposition de l'équipe de coordination du projet en version électronique (modifiables).

Le consultant fournira notamment, au terme de ma mission :

- Rapport de conseil sur la mise en œuvre des activités opérationnelles
- Rapport de revue documentaire
- Rapport d'audit
- Revue des documents à remplir à l'endroit de l'organisme de certification
- Rapport de proposition suite aux actions correctives demandées par l'organisme de certification...

## **VII. Qualifications requises : Expertise et profil du Consultant**

Le/la Consultant (e) est principalement expérimenté(e) avec au moins dix (10) années d'expériences effectives et variées dans l'appui à la certification biologique de petits producteurs de noix de cajou, directement liés à des acheteurs :

- Diplômé d'études supérieures BAC+4/5 minimum d'une école d'agronomie, de gestion, d'administration des affaires, de gestion de projet ou équivalent ;
- expérimenté dans la conduite de processus de certification, d'audit, d'inspection et les domaines connexes ;
- bonne connaissance des procédures en matière d'Agriculture Biologique au niveau national et international ;
- bonne connaissance des règles de production et procédures de certification,
- inspecteur en agriculture biologique,
- avoir réalisé au moins 10 inspections pour le compte d'un organisme de certification,
- avoir accompagné au moins 5 structures à la certification biologique,
- avoir une bonne maîtrise des paramètres de facturation des coûts de certification
- Bonnes connaissances informatiques et capacité à travailler avec des systèmes en ligne ;
- Bonne capacité à établir des relations et à converser efficacement avec les agriculteurs, les responsables d'organisations agricoles ;
- Capacité à mener un entretien : créativité dans les questions, conserver des informations, approfondir et de comprendre la dynamique dans une conversation ;
- Bonnes compétences rédactionnelles ;
- Comprendre les bases de l'entreprise et de la gestion des entreprises coopératives sur les questions telles que la gouvernance, la gestion financière, la planification des activités

- Orienté vers les résultats, professionnel, rigoureux et autonome ;
- Bonne connaissance de la filière anacarde, de son environnement économique national, de l'organisation des coopératives et des bonnes pratiques agricoles serait un atout ;
- Être pédagogue et avoir de bonne qualité en communication (orale et écrite) et en relations interpersonnelles ;
- Être impartial ;
- Bonne maîtrise du français.
- Bonne maîtrise de la bureautique (MS Office / Windows).

### **VIII. Période d'exécution de la mission**

Le projet de certification biologique court d'ici à 2023.

Le Consultant expert en certification biologique soutiendra l'équipe de mise en œuvre du projet sur la première année du projet, en vue de la certification d'au moins 3000 tonnes de noix cajou.

La mission est prévue s'exécuter sur une période d'un an.

Le nombre de jours de consultation prévisionnel est fixé à 24 jours d'intervention, à raison de deux jours par mois.

### **IX. VII. Modalités et conditions**

- Toutes les soumissions à cette sollicitation de propositions doivent être reçues au plus tard à la date et heures indiquées. Toute soumission en retard ne sera pas prise en compte.
- Toute offre non conforme à cette demande sera rejetée.
- Tous les marchés feront d'abord objet de clauses contractuelles avec TechnoServe et dépendent de la poursuite du financement du bailleur.
- TechnoServe se réserve à tout moment le droit d'accepter ou de rejeter toute offre ou d'annuler la procédure de contractualisation sans justification. TechnoServe n'aura aucune responsabilité liée à l'annulation ou le rejet de la procédure de passation de marché envers tout soumissionnaire.
- TechnoServe se réserve le droit d'accepter tout ou partie de la soumission au moment du contrat.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation de propositions sont faites de bonne foi. Les informations de la présente sollicitation peuvent connaître des changements. TechnoServe n'est pas responsable de l'utilisation des informations soumises par les soumissionnaires, encore moins des obligations et dommages y afférents.
- TechnoServe se réserve le droit de demander d'entrer en accord direct avec n'importe quel soumissionnaire.
- Les soumissionnaires sont seuls responsables de payer tous les coûts, de quelle nature que ce soit, qui seraient liés à la soumission et pourraient être imputés au soumissionnaire ou à une tierce partie. Toutes les soumissions et autres documents de support aux soumissions deviendront la propriété de TechnoServe et seront gardés comme confidentiels en respect des soumissions et documents de support sur lesquels il a été clairement mentionné confidentiel par le soumissionnaire.
- La demande de proposition n'est pas et ne sera en aucun cas considérée comme une offre de TechnoServe.

### **X. Forme et contenu de la soumission**

Toutes les soumissions doivent être en français et contenir :

- Une lettre de candidature ;
- Une offre technique comprenant :
  - Les documents d'existence légale
  - Les documents fiscaux à jour jusqu'au 31 Décembre 2019
  - Un bref aperçu de la société (Le nom légal complet, la juridiction de tutelle et l'adresse de la société, le nom légal complet et la nationalité du Président Directeur Général/L'Administrateur ou d'autres gestionnaires de premier rang de la société, l'année de création de la société) ;
  - La compréhension de la mission ;
  - La méthodologie de travail ;
  - Le Chronogramme d'activités ;
  - Le planning d'exécution ;
  - Le Curriculum Vitae du consultant ;
  - Trois (3) à cinq (5) références techniques du consultant ou de l'entreprise ;
  - Les attestations de bonne exécution pour des missions similaires.
- Une offre financière qui devra spécifier :
  - le montant forfaitaire des honoraires et des frais remboursables total en XOF ;
  - devra mentionner le détail du montant forfaitaire global avec les taxes/frais clairement mentionnés (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc) ;
  - Renseigner sur les méthodes et conditions de paiement.
- Un calendrier des évènements.

Les questions concernant les termes de référence peuvent être adressées à .....@tns.org, et doivent être reçues au plus tard le 15 Avril 2021. Les réponses aux questions seront distribuées à toutes les parties intéressées au plus tard le même jour.

Le coût de la rémunération du consultant sera arrêté dans le contrat de service auquel seront annexés les présents termes de référence.

Il pourra également s'il le souhaite, réaliser ses commentaires sur le contenu des présents TDR, et éventuellement modifier le nombre de jours de consultation au niveau des activités en fournissant une justification précise pour cette modification.

## **XI. Candidatures**

Les candidats (es) qualifiés (es) et intéressés (es) peuvent soumettre directement leur candidature comportant un CV, une lettre de motivation et la proposition d'honoraire journalier à l'adresse email suivante ..... ou sur notre site web : <https://tnsbenin.workable.com> au plus tard 30 Avril 2021.

TechnoServe est une entreprise qui encourage fortement l'intégration du genre.